

Le Monde

Mardi 3 décembre 2019

« Répondre au défi climatique nécessite de former l'ensemble des agents publics »

Tribune. Le XXI^e siècle verra l'humanité être confrontée à l'un des plus grands défis qu'elle ait jamais connus : le changement climatique causé par l'augmentation rapide des émissions de gaz à effet de serre dues aux activités humaines. Le monde de demain ne ressemblera pas à celui que nous connaissons aujourd'hui, et le devoir des pouvoirs publics, instruments au service de la communauté nationale, est de s'y préparer dès maintenant, notamment en formant l'ensemble de la fonction publique à ces nouveaux enjeux.

En effet, pas un domaine de notre vie n'échappera aux conséquences de cette crise environnementale, et toutes les politiques publiques, bien au-delà des strictes politiques écologiques, sont donc à repenser avec une rapidité inédite. Si les entreprises et les citoyens seront les acteurs des nécessaires changements à venir, c'est le rôle des pouvoirs publics que d'orienter les efforts de chacun : transformer notre économie pour la rendre compatible avec la neutralité carbone, garantir notre souveraineté alimentaire face à des événements météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, assurer la protection de tous face aux nouveaux risques sanitaires tels que les maladies tropicales...

La survie de nos sociétés est ainsi conditionnée par la prise en compte, pour toute décision des administrations, de l'urgence climatique dans un monde aux ressources limitées. Un tel défi requiert d'articuler la compréhension de notions scientifiques essentielles à l'expertise administrative spécifique à chaque domaine.

Cette nécessaire ambition implique que, au-delà des spécialistes qui maîtrisent ces notions de manière quasi exclusive, l'ensemble des agents publics – quel que soit le secteur dont ils relèvent (Etat, collectivités territoriales, secteurs hospitaliers et de la protection sociale...) – soit formé aux questions climatiques et énergétiques.

Un tel effort de formation nécessite une mise en œuvre résolue. C'est par exemple le cas aujourd'hui des enjeux de finances publiques désormais largement intégrés aux enseignements préparant à l'entrée dans le service public, reflétant les priorités politiques affichées depuis plusieurs décennies. Ce qui paraît évident pour l'usage de fonds publics limités et pour les dettes que rembourseront nos successeurs doit l'être également pour l'usage de ressources naturelles finies et pour le carbone que nous libérons dans l'atmosphère et dont nous léguons les conséquences aux générations futures.

La réforme en cours de la fonction publique constitue l'occasion unique d'intégrer aux formations initiale et continue des agents publics un volet consacré aux enjeux climatiques, environnementaux (notamment sur le vivant et la biodiversité) et énergétique. Le contenu exact de la formation, outre un socle commun à tous, devra varier en fonction des métiers de chacun et être révisé au fil du temps.